



CHARLOTTE GAUTIER
L'ARCHITECTURE GLOBALE



TRANSFORMONS VOTRE ESPACE POUR VOUS RENDRE HEUREUX

Des architectes capables, à la fois, de réaliser votre projet de construction immobilier et l'aménagement intérieur dont vous rêvez, de transformer votre espace pour mettre de la lumière dans votre vie, il y en a peu.

J'en suis une. Faites-moi confiance.



CHARLOTTE GAUTIER L'ARCHITECTURE GLOBALE

Vous voulez construire, étendre, rénover un bâtiment.
Vous voulez aménager votre intérieur, cadre de vie ou de travail.
Vous voulez être accompagné(e).

Je prends en charge votre projet et vous accompagne dans toutes ses phases - étude, conception des plans, suivi des travaux, réception - en assurant sa cohérence et sa pérennité.

COMMENT TRAVILLONS-NOUS ENSEMBLE ?

La phase d'étude

- 1. J'analyse vos besoins et la faisabilité** technique, réglementaire et financière de votre projet.
- 2. L'esquisse :** je dessine des plans sommaires pour agencer les volumes, intégrer votre programme.
- 3. L'avant-projet (AVP) :** avec vous, j'affine les plans jusqu'aux éléments techniques déterminants (chaudière, alimentation en eau, équipements).
- 4. Je constitue le DCE,** dossier de consultation des entreprises (plans techniques complets), pour un chiffrage précis et l'envoi avec votre validation. Après comparaison des devis reçus et ajustement des prix, nous sélectionnons les entrepreneurs.

Le suivi du chantier

- 1. Vous me confiez le suivi du chantier par contrat et vous signez les marchés de travaux** (devis réajustés et DCE) avec les entrepreneurs.
- 2. Le chantier démarre.** Je défends vos intérêts auprès des entrepreneurs, avec lesquels je suis en relation constante pour répondre à leurs besoins. Je visite le chantier chaque semaine, avec compte-rendu.
- 3. Lors de la réception des ouvrages,** je dresse la liste des réserves et vous assiste pour signer le procès-verbal de réception avec l'entrepreneur : vous êtes propriétaire, les garanties entrent en vigueur !

DES GARANTIES POUR VOUS SATISFAIRE

**A mes compétences d'architecte, j'ajoute celles d'architecte d'intérieur.
Et des qualités propres à mon éthique de vie.**

Conscience professionnelle, implication émotionnelle. Je travaille votre projet comme s'il était le mien et entretiens le dialogue avec vous. Je vous accompagne dans vos choix esthétiques et techniques.

Culture artistique et du design. J'ai développé, avec curiosité, un goût pour les disciplines qui font accéder l'être humain à la beauté.

Connaissances techniques poussées. Grâce à mon expérience professionnelle et la formation continue obligatoire pour les architectes, je sais contrôler directement le travail des entrepreneurs sur le chantier sans dépendre d'intervenants extérieurs (experts, etc.).

Souci de la pérennité. L'espace que je crée est évolutif : il vous accompagnera durablement car vous pourrez changer facilement sa décoration au fil des ans.

Sensibilité à l'usage et l'ergonomie de nos habitats. J'exploite les contraintes et le caractère de votre bâtiment, l'influence des volumes et de la lumière, pour optimiser votre espace et créer une atmosphère bénéfique. Je vais jusqu'à concevoir du mobilier sur mesure.

Le respect des intervenants. Ma bonne communication avec les entreprises permet de lever les éventuels obstacles et malentendus sur le chantier, d'apaiser les tensions.

Ces qualités, associées, m'aident à comprendre vos besoins, m'imprégner de vos envies et atteindre mon objectif : **vous rendre heureux.**



LES + DE MON ACCOMPAGNEMENT

Nous précisons ensemble les détails personnalisant votre aménagement intérieur, vous bénéficiez de mes conseils esthétiques et techniques.

Vous pensez que l'intervention d'un architecte HMONP est coûteuse ?

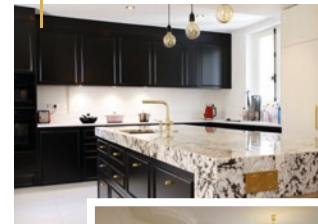
Rassurez-vous.
En me confiant votre projet, vous ferez des économies.

Pourquoi ?

Grâce à l'habilitation à la maîtrise d'œuvre en mon nom propre (HMONP), je supervise les entrepreneurs du chantier et suis leur interlocutrice, vous épargnant ainsi des négociations parfois compliquées. C'est, pour vous, un gain de temps et d'argent : sans mon intermédiation facilitatrice, les entrepreneurs vous factureraient 15 % supplémentaires pour tenir compte du temps d'explication à vous consacrer et des ajustements à opérer à votre demande.



Prise en charge complète du projet architectural en intérieur, travail sur la lumière, conception de mobilier sur mesure.



Conception avec rendu en 3D.



Construction/extension.



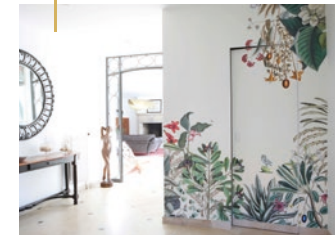
Réagencement de l'espace habitable avec optimisation.



Architecture d'intérieur.



Décoration.



Construction immobilière.



QU'EN PENSENT MES CLIENTS ?

« J'ai confié à Charlotte l'architecture intérieure de mon petit appartement parisien, en piteux état. Elle m'a beaucoup écoutée et en a fait de l'or. Grâce à elle, j'ai gagné de la lumière et des mètres carrés pour travailler et recevoir. Aujourd'hui l'appart est beau, fonctionnel, unique, je m'y sens bien. Sans compter la plus-value si je décidais de le vendre. Merci, Charlotte ! »



Anne-Marie,
Paris, boulevard Soult



Cédric,
Sèvres, rue du Bocage

« Charlotte a pris en charge le réagencement de notre habitation, des études à la réception des travaux. Autant vous dire que nous ne regrettons pas de l'avoir choisie comme architecte maître d'œuvre : nous avons largement amorti le coût de sa prestation. Charlotte nous a fait gagner du temps, de l'argent et nous a enlevé la charge mentale de superviser les entreprises du chantier. Elle a fait tampon devant les difficultés. Son travail est inestimable. C'est une professionnelle que je recommande sans hésiter. »

« Si vous cherchez une architecte globale, capable de s'occuper de la structure de votre projet et de la déco intérieure, adressez-vous à Charlotte Gautier. Elle s'est occupée de notre maison comme s'il s'agissait de la sienne, tout en s'adaptant à nos goûts. Elle a réussi à obtenir les autorisations d'urbanisme nécessaires à transformer un garage inexploité en habitation, c'est pour nous une garantie de plus-value ! Très compétente, elle sait aussi bien régler les questions thermiques, acoustiques, que d'humidité et possède un don pour traiter avec tous les types de prestataires. Nous sommes très satisfaits de son intervention. »



Lin et Olivier,
La Celle-Saint-Cloud

« IL N'Y A PAS DE PETITS PROJETS »



Charlotte Gautier est architecte diplômée d'Etat depuis 2009. Elle possède l'habilitation à la maîtrise d'œuvre en son nom propre (HMONP) qui lui permet de prendre la responsabilité de toutes catégories de projets architecturaux. Son souci de la qualité et l'intime conviction que nous développons notre bien-être en évoluant dans des espaces extérieurs et intérieurs cohérents, l'ont très vite amenée à proposer des prestations d'architecture globale, de la construction de bâtiments à leur aménagement intérieur. Après quelques années en cabinet, elle a créé son activité d'architecte indépendante et rejoint le collectif « créateurs d'intérieur ».

Grâce à son écoute, sa sensibilité, son goût pour l'esthétique, Charlotte Gautier donne vie aux projets dont rêvent ceux qui lui font confiance. Elle s'appuie sur ses connaissances techniques et artistiques approfondies pour optimiser et valoriser les espaces de vie, de manière durable.

Persuadée qu'« il n'y a pas de petit projet », Charlotte travaille aussi bien de grandes surfaces que la conception de mobilier sur mesure, contribuant à créer, pour ses clients, une atmosphère bénéfique.

	Architecte d'intérieur	Architecte	Charlotte Gautier
Aptitudes pour tout projet d'architecture	Non	Si HMONP ¹	✓
Accompagnement complet de vos projets (extérieur et intérieur)	Non	Non	✓
Connaissance poussée des règles de construction, d'urbanisme et environnementales	Non	?	✓
Maîtrise d'œuvre (gestion de la relation avec les entrepreneurs), autonomie sur les projets	?	Si HMONP	✓
Conseils techniques (dans chaque corps de métier)	Non	?	✓
Conseils esthétiques, artistiques	✓	?	✓
Transformation de vos espaces pour les optimiser et les pérenniser, conception de mobilier sur mesure	?	Non	✓

1. HMONP : habilitation à la maîtrise d'œuvre en son nom propre (obligatoire pour porter le titre d'architecte, signer un permis de construire et assurer la maîtrise d'œuvre de projets de plus de 150 m²).